

BARRE ECLAIR

KIT RAMPE DE SIGNALISATION FIXATIONS A COLLER OU A VISSEZ



IDENTIFICATION : GT-0574-MLTPX Indice Q
CODE : 28690-15
05/11/2025
FRANÇAIS

SOMMAIRE

| | | |
|-------|--|----|
| 1. | AVANT-PROPOS | 3 |
| 2. | PRINCIPE GENERAL | 5 |
| 3. | LES BARRES ECLAIR | 5 |
| 4. | LES ACCESSOIRES | 5 |
| 5. | PRESENTATION DU KIT BARRE ECLAIR..... | 6 |
| 6. | INSERTION DES LARDONS..... | 6 |
| 7. | MISE EN PLACE DES PATINS DE FIXATION..... | 7 |
| 8. | ASSEMBLAGE TRIANGLE A RELEVAGE MANUEL (EXEMPLE TRIANGLE 500) | 7 |
| 9. | ASSEMBLAGE D'UN TRIANGLE A RELEVAGE ELECTRIQUE (EX : TRIANGLE 700)..... | 8 |
| 9.1. | IDENTIFICATION DES POINTS DE FIXATION SUR LE CARENAGE | 8 |
| 9.2. | INSTALLATION DU 3 ^{EME} POINT DE FIXATION OMEGA..... | 9 |
| 9.3. | CONNEXIONS ELECTRIQUES | 9 |
| 9.4. | POSE DU TRIANGLE A RELEVAGE ELECTRIQUE SUR LA BARRE ECLAIR..... | 10 |
| 10. | INSTALLATION DES GYROLED® - GENERALITES | 10 |
| 10.1. | INSTALLATION DES GYROLED® M80..... | 11 |
| 10.2. | INSTALLATION DES GYROLED® M130..... | 11 |
| 11. | INSTALLATION D'UNE EMBASE HAMPE (SI OPTION)..... | 11 |
| 12. | POSE D'UN PROJOLED | 12 |
| 13. | POSE DU JOINT DE PROTECTION EN CAOUTCHOUC | 12 |
| 14. | INSTALLATION SUR LE VEHICULE..... | 12 |
| 14.1. | POSITIONNEMENT | 13 |
| 14.2. | NETTOYAGE SURFACES | 13 |
| 14.3. | POSE PAR COLLAGE..... | 13 |
| 14.4. | POSE PAR VISSAGE..... | 15 |
| 15. | AJUSTEMENT | 16 |
| 16. | CABLAGE SUR VEHICULE..... | 16 |
| 16.1. | REGLES GENERALES..... | 16 |
| 16.2. | SCHEMA DE CABLAGE TRIANGLE RELEVAGE MANUEL OU ELECTRIQUE (HORS KOMBI) | 17 |
| 16.3. | SCHEMA DE CABLAGE TRIANGLE RELEVAGE MANUEL OU ELECTRIQUE (KOMBI) | 18 |
| 17. | COORDONNEES DU SUPPORT TECHNIQUE | 19 |

1. AVANT-PROPOS

LIMITES DE LA RESPONSABILITE

Les produits STANDBY-FRANCE ont été élaborés en tenant compte des normes et des règlementations en vigueur. Les informations rassemblées dans les documentations techniques prennent en compte l'état de la technique ainsi que les connaissances et expériences accumulées depuis de nombreuses années. Cependant, STANDBY-FRANCE décline toute responsabilité en cas de :

- Non-respect des informations fournies par la documentation du produit.
- Utilisation non conforme du produit.
- Installation et mise en œuvre des produits effectuées par des personnels non qualifiés.
- Modifications effectuées de la propre autorité de l'utilisateur ou de l'exploitant.
- Modifications techniques non soumises et approuvées par STANDBY-FRANCE.
- Utilisation de pièces de rechange non homologuées par STANDBY-FRANCE

NOTA : LES REPRESENTATIONS GRAPHIQUES DU DOCUMENT NE SONT PAS CONTRACTUELLES.

RESPONSABILITES DE L'INSTALLATEUR

L'installation de l'équipement sur un véhicule est de la seule charge et de la seule responsabilité de l'installateur.

AVERTISSEMENT!



Seuls les personnels en charge de l'installation sont autorisés à pénétrer dans la zone de travail.

L'installateur définit les moyens et matériels adéquates à la situation afin de livrer une installation complète raccordée et posée selon les règles de l'art.

AVERTISSEMENT!



Seul le personnel informé ou qualifié est en mesure d'effectuer tout ou partie de l'installation du matériel.

Personnel informé : Sous la tutelle de l'installateur, personne informée de la tâche à effectuer et des dangers potentiels qui en sont associés.

Personnel qualifié : Sous la tutelle de l'installateur, personne qui par ses connaissances, sa formation et son expérience est en mesure de réaliser l'installation en reconnaissant et en évitant les dangers potentiels de l'opération.

DANGER !



L'installation doit être effectuée avec les moyens d'accès et les plateformes de travail adaptées.

AVERTISSEMENT!



Ne jamais regarder fixement les feux.



PORT DES EPI
OBLIGATOIRE

Le port des EPI associés est obligatoire. (Chaussures de sécurité, casque, gants de manutention)

STANDBY-FRANCE se dégage de toute responsabilité concernant les défaillances pouvant survenir de la définition du système de pose, des éventuels renforts, des perçages pavillons, de l'état et de la qualité des surfaces de pose, de l'utilisation des points d'ancrages constructeur et de la définition d'alimentation et protection du système sur la source d'énergie du véhicule.

RESPONSABILITES DE L'UTILISATEUR ET DE L'EXPLOITANT

Les produits STANDBY-FRANCE sont des équipements professionnels qui doivent être utilisés à cette seule fin. Leur mise en œuvre est soumise aux obligations légales en termes de sécurité du travail vis-à-vis desquelles l'exploitant doit se soumettre. Il en va des prescriptions de sécurité et de prévention des accidents aussi bien que des règles de protection de l'environnement. L'utilisation de ces équipements de la route est soumise au respect des règles définie par le code de la route.

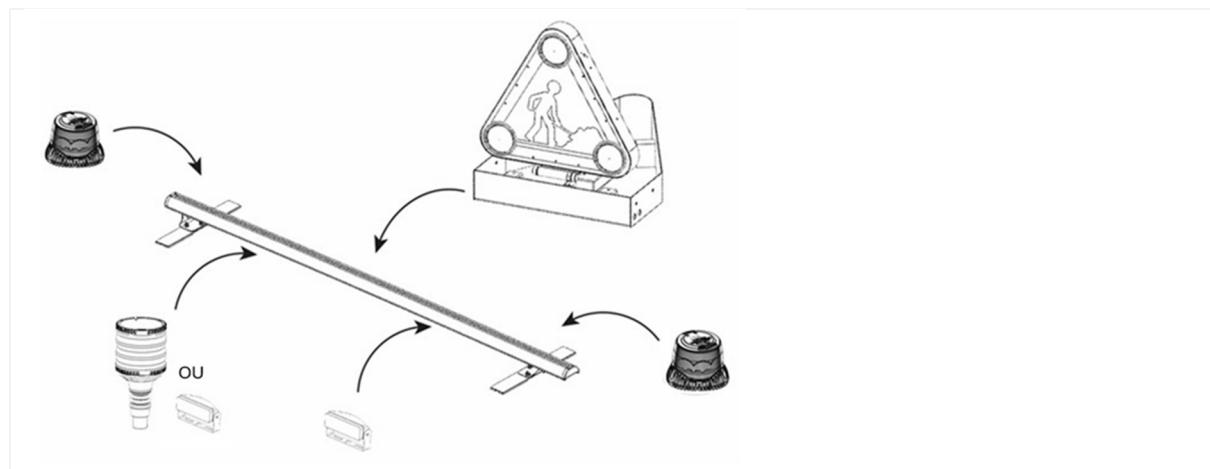
Obligation de l'exploitant :

- Se tenir informé de la réglementation en vigueur concernant la sécurité du travail
- Effectuer une analyse des risques quant aux conditions spéciales de travail sur le lieu d'intervention
- Adapter la formation des utilisateurs aux réglementations, normes et conditions d'utilisation
- Contrôler régulièrement lors de l'utilisation des équipements, l'adéquation des règles de mise-en-œuvre aux règles et normes de sécurité en vigueur
- S'assurer que les opérateurs ont pris connaissance et compris le manuel utilisateur de l'équipement.
- S'assurer que les utilisateurs soient régulièrement formés à l'utilisation et informés des dangers associés à la mise en œuvre de l'équipement.
- Mettre à disposition des personnels les équipements de protection associés à l'intervention et s'assurer de leur utilisation.

Il est de la responsabilité de l'exploitant :

- D'assurer la maintenance curative et préventive des équipements
- De s'assurer que les dispositifs de sécurité soient contrôlés régulièrement

2. PRINCIPE GENERAL



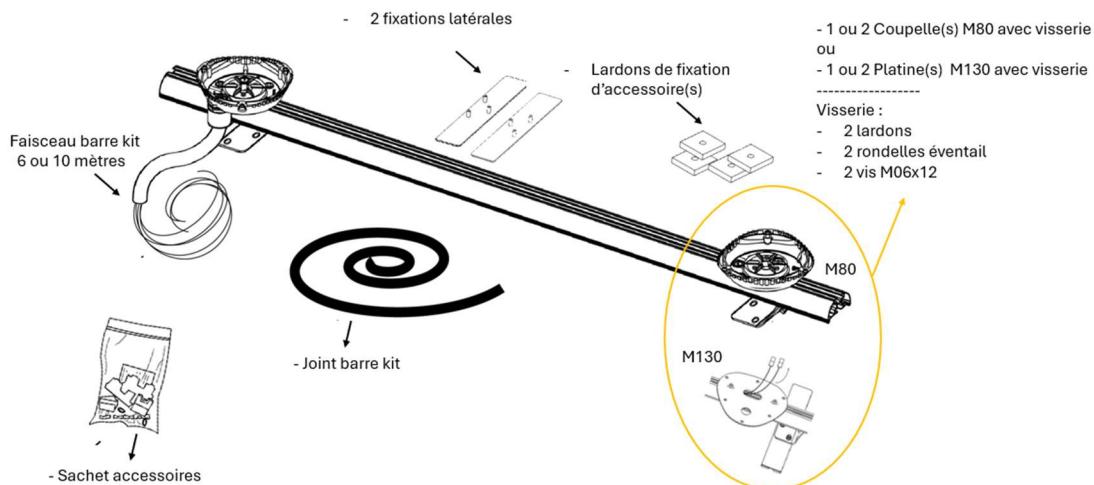
3. LES BARRES ECLAIR

| | | |
|-----|-----|-----|
| | | |
| 110 | 150 | 200 |

4. LES ACCESSOIRES

| | | | | | |
|--|---|--------------------------|---------------------------|---------------------|-----------------------------|
| | 1 ou 2 GYROLED® orange parmi : | | | | |
| | | GYROLED® Classe 1 ou M80 | GYROLED® Classe 2 ou M130 | GYROLED® XL | |
| | 1 TRIANGLE parmi : | | | | |
| | | 500 relevage manuel | 500 relevage électrique | 700 relevage manuel | 700 relevage électrique |
| | 1 FEU D'HIVERNAGE (sauf sur barre ECLAIR 110 si TRIANGLE 700 & PROJOLED®) Parmi : | | | | GYROLED® Classe 2 sur hampe |
| | 1 OU 2 PROJOLED® (sauf sur barre ECLAIR 110 si TRIANGLE 700 & FEU D'HIVERNAGE) Parmi : | | | | PROJOLED® |

5. PRÉSENTATION DU KIT BARRE ÉCLAIR



AVERTISSEMENTS CONCERNANT L'INSTALLATION DU MATERIEL STANDBY

L'installation de l'équipement sur le véhicule est à la seule charge et responsabilité de l'installateur.

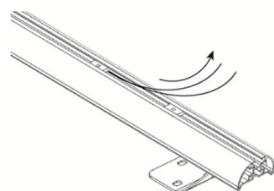
L'installateur définit les moyens et matériel adéquates à la situation afin de livrer une installation complète raccordée et posée suivant les règles de l'art.

Standby se décharge de toute responsabilité concernant les défaillances pouvant survenir de la définition du système de pose, des éventuels renforts, des perçages de pavillon, de l'état et de la qualité des surfaces de pose, de l'utilisation des points d'ancrages constructeur étant de la définition d'alimentation et protection des systèmes sur la source d'énergie du véhicule

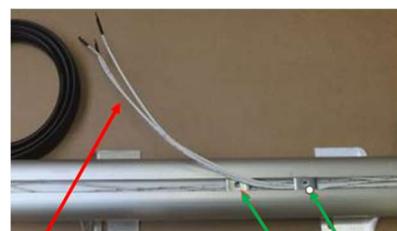
6. INSERTION DES LARDONS



Insérer le nombre de lardons nécessaires en fonction du nombre d'équipements à installer sur la barre.



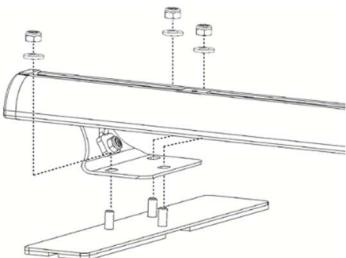
Faire sortir les fils sérigraphiés des équipements à piloter en se référant aux schémas de câblages du *CHAPITRE 14*.



Fils sérigraphiés

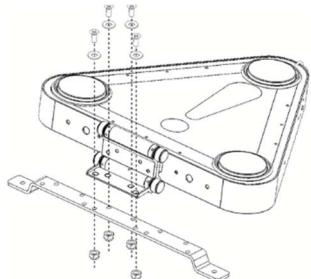
Lardons de fixation

7. MISE EN PLACE DES PATINS DE FIXATION

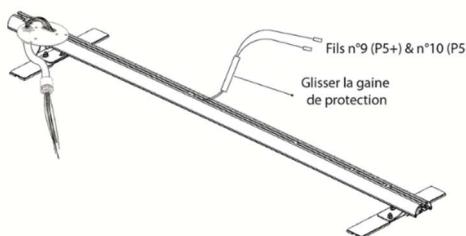


Poser les patins de fixation et visser sans serrer (Il sera nécessaire de les dévisser lors de la pose sur le véhicule).

8. ASSEMBLAGE TRIANGLE A RELEVAGE MANUEL (EXEMPLE TRIANGLE 500)



Faire sortir les fils n°9 (P5+) et n°10 (P5-) de commande de la centrale clignotante du triangle

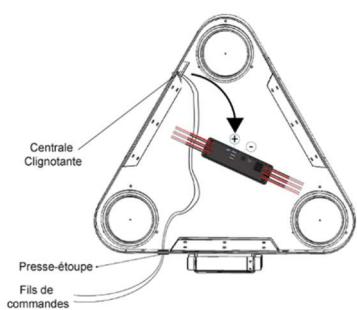


Glisser la gaine de protection sur les conducteurs :

- 9 (P5+)
- 10 (P5-)



Ouvrir le panneau du Triangle en déposant les vis de fixation de celui-ci pour accéder à la centrale clignotante.



Faire passer les fils n° 9 et n°10 par le presse-étoupe et les connecter sur la centrale clignotante « Flasher Unit » comme sur le schéma ci-après.

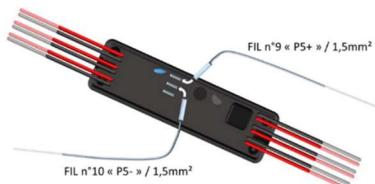
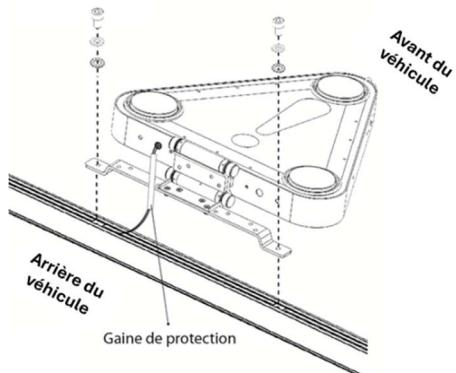


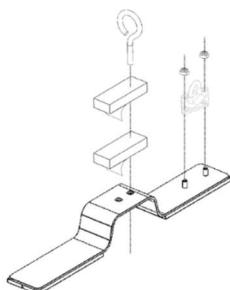
Schéma de connexion des fils n°9 (P5+) et n°10 (P5-) sur la centrale clignotante.



Refermer le panneau du triangle à l'aide des vis.



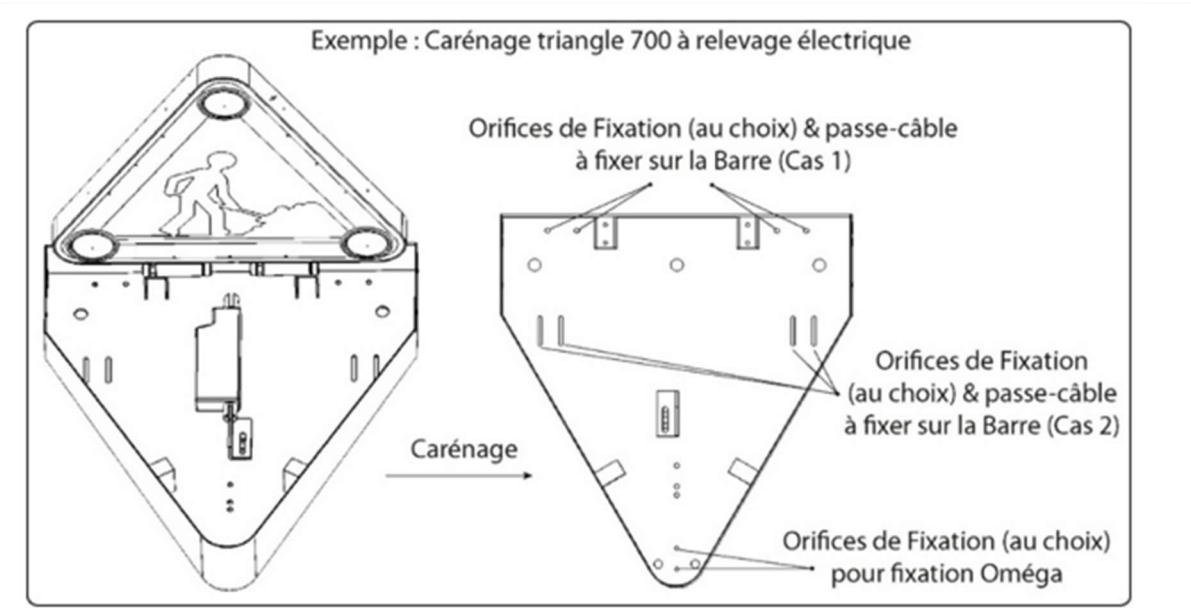
Pose du triangle sur la barre.



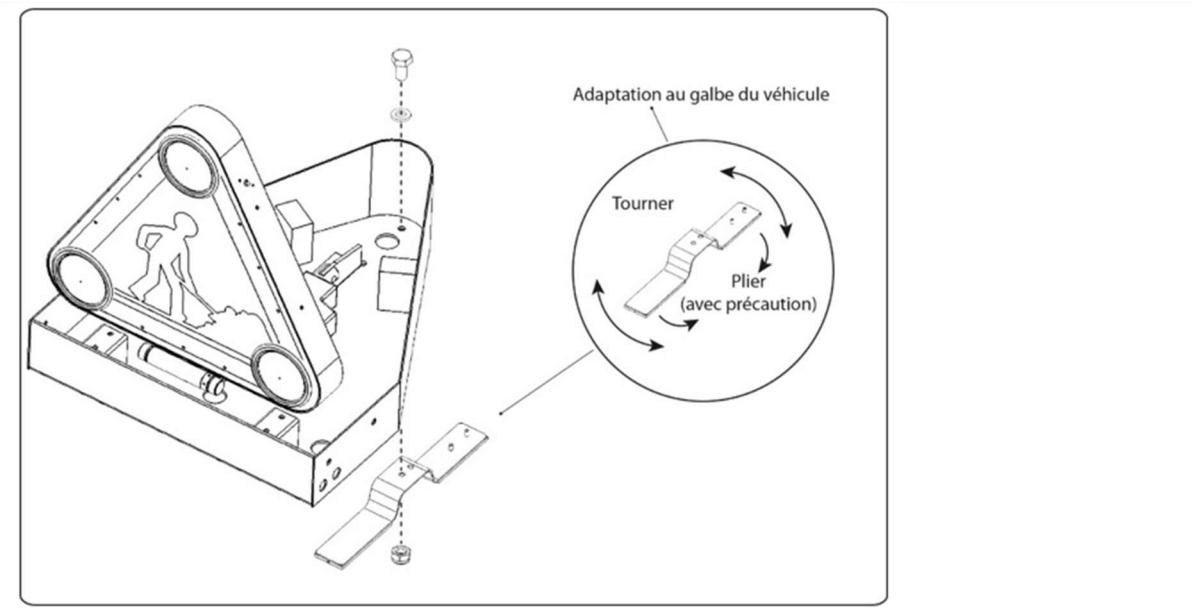
Assemblage de la fixation Oméga

9. ASSEMBLAGE D'UN TRIANGLE A RELEVAGE ELECTRIQUE (EX : TRIANGLE 700)

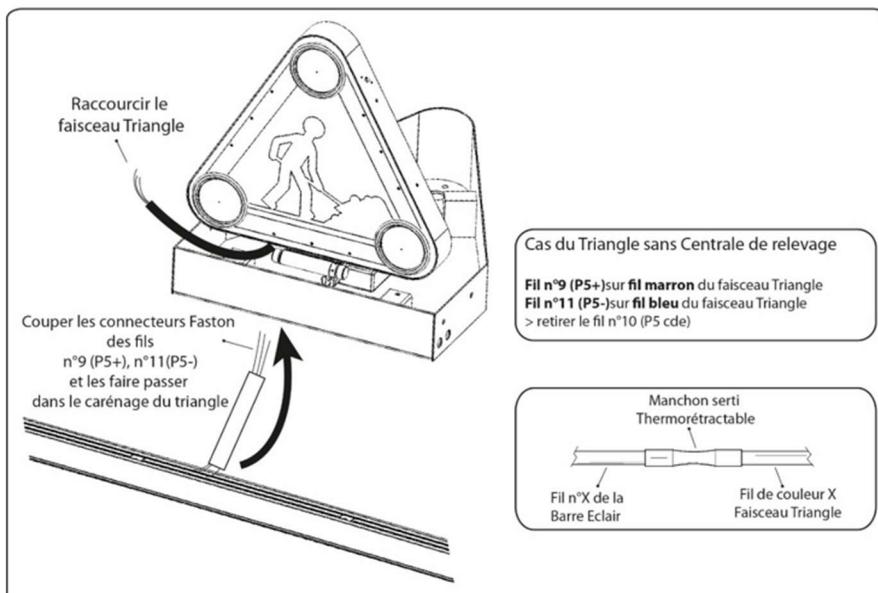
9.1. IDENTIFICATION DES POINTS DE FIXATION SUR LE CARENAGE



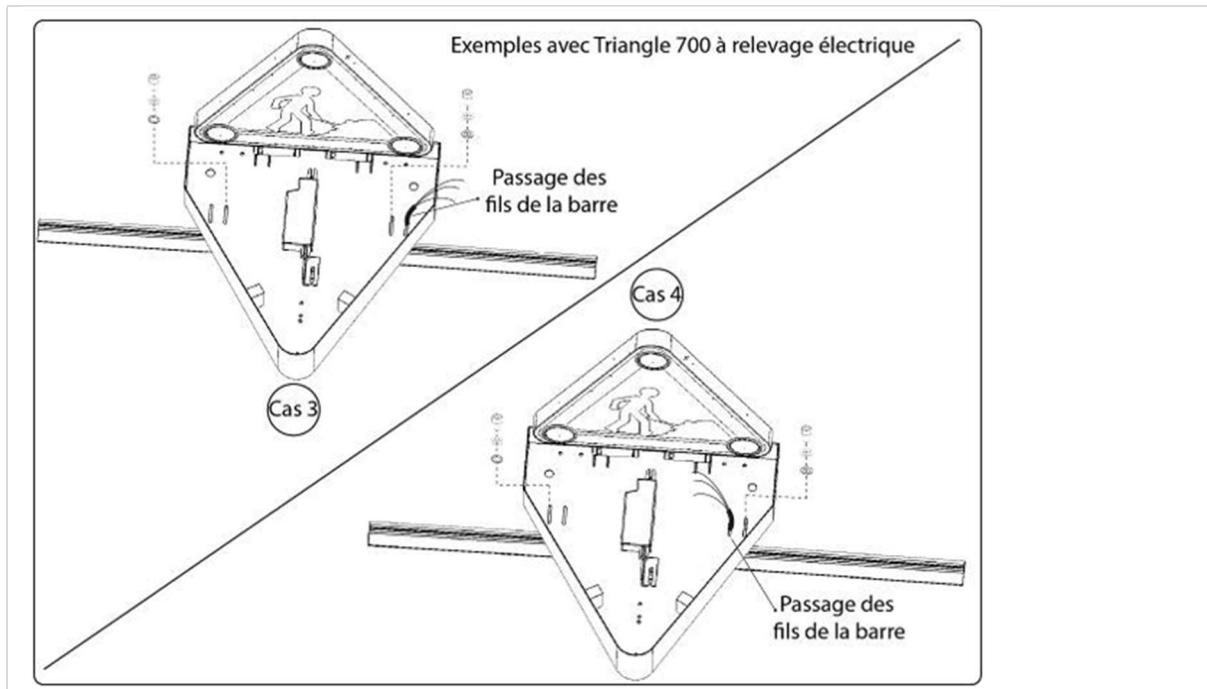
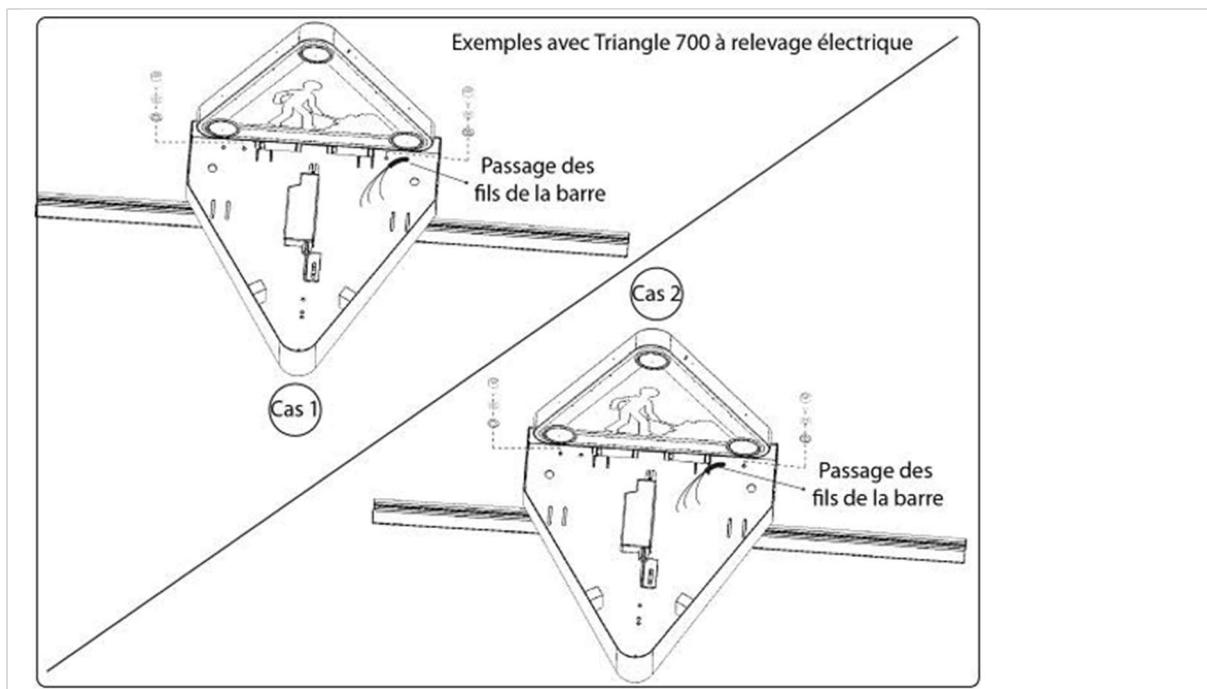
9.2. INSTALLATION DU 3^{EME} POINT DE FIXATION OMEGA



9.3. CONNEXIONS ELECTRIQUES



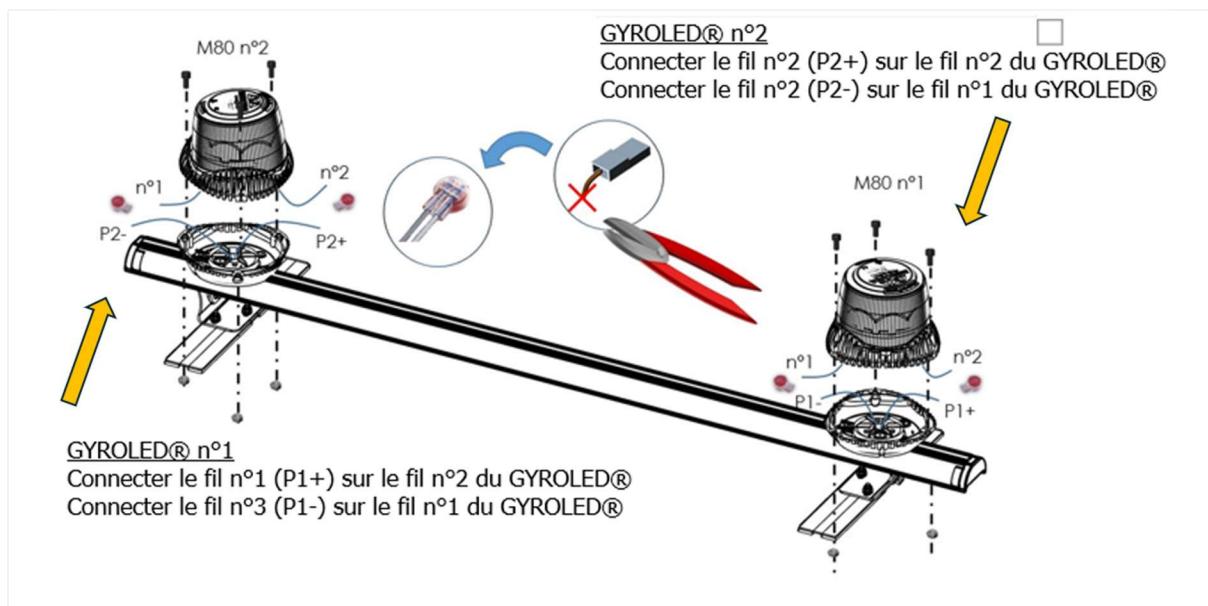
9.4. POSE DU TRIANGLE A RELEVAGE ELECTRIQUE SUR LA BARRE ECLAIR



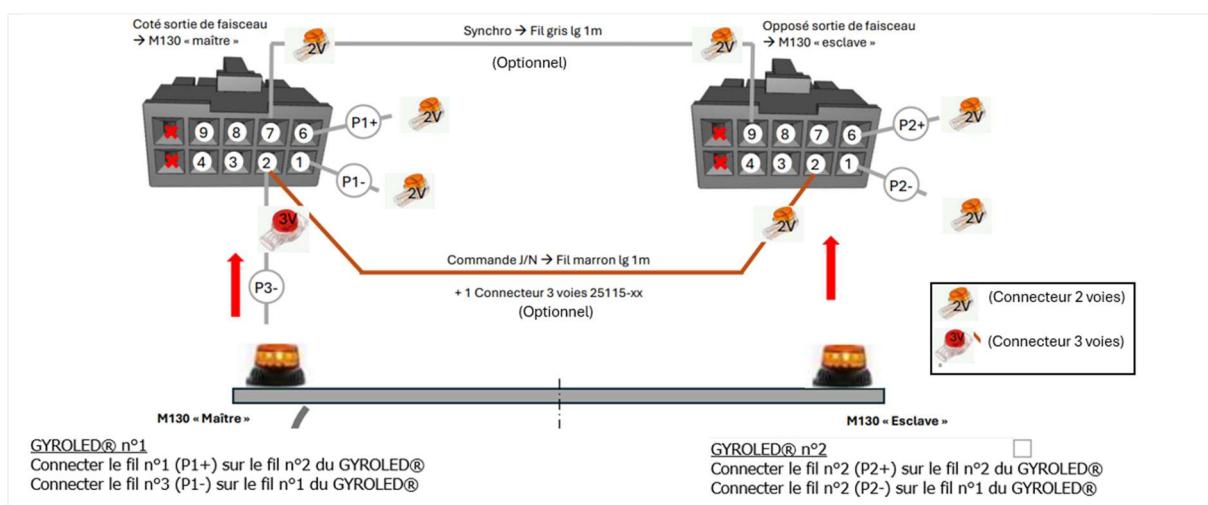
10. INSTALLATION DES GYROLED® - GENERALITES

Faire sortir au péalable les fils n°1 (P1+) et n°3 (P1-) , n°2 (P2+) et n°4 (P2-) de la Barre Eclair.

10.1. INSTALLATION DES GYROLED® M80

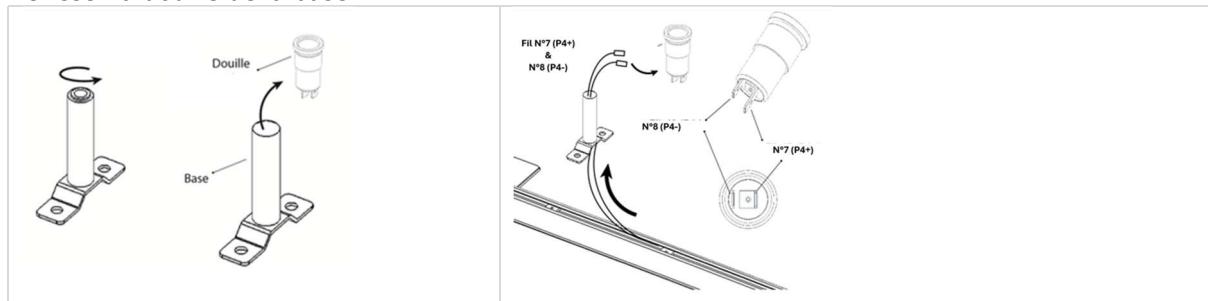


10.2. INSTALLATION DES GYROLED® M130



11. INSTALLATION D'UNE EMBASE HAMPE (SI OPTION)

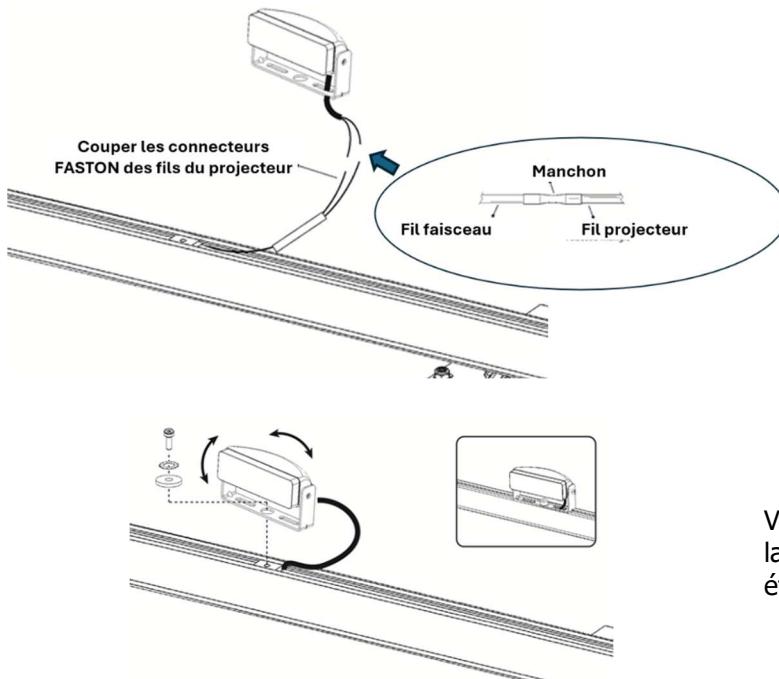
Dévisser la douille de la base



ATTENTION :

Pour le remontage de la douille sur la base, maintenir la douille fixement et visser la base sur celle-ci afin de ne pas torsader les fils lors de cette opération.

12. POSE D'UN PROJOLED

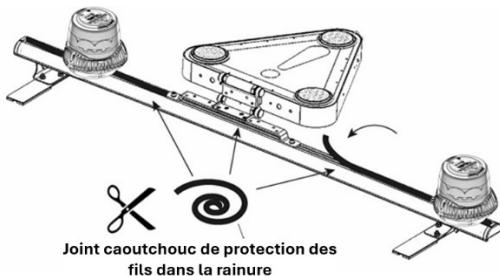


Connecter le faisceau du (des) projecteurs aux fils du faisceau de barre éclair à l'aide des manchons étanche à sertir et thermorétractables.

- Fil N°5 (P3+) sur fil rouge du projecteur
- Fil N°6 (P3-) sur fil noir du projecteur

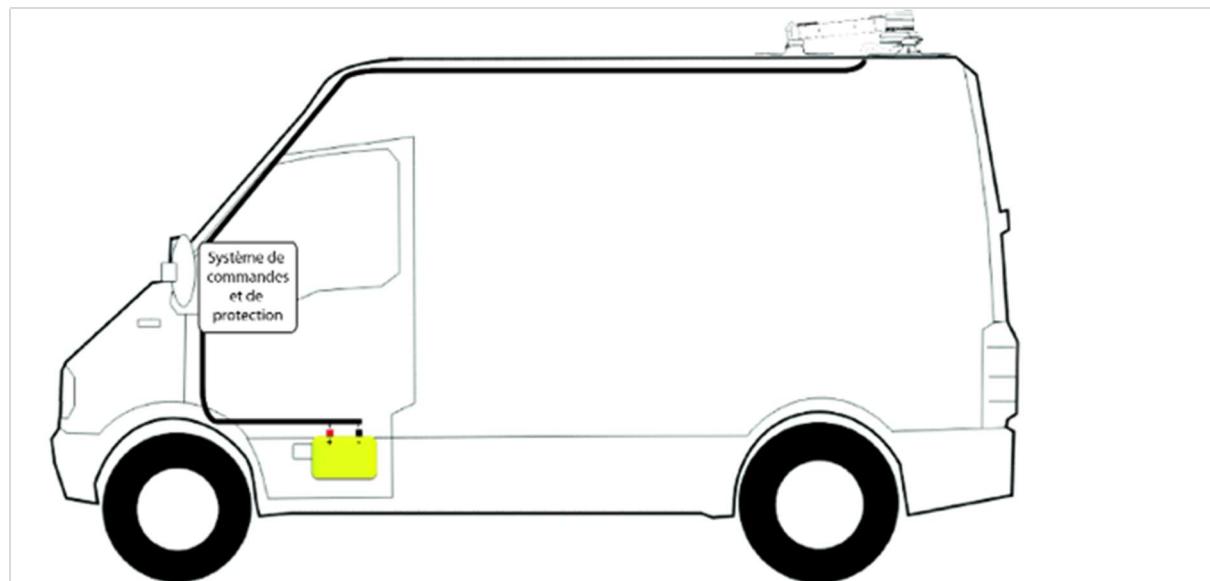
Visser l'étrier du projecteur avec 1 vis dans le lardon pré-installé. Visser le projecteur sur son étrier

13. POSE DU JOINT DE PROTECTION EN CAOUTCHOUC

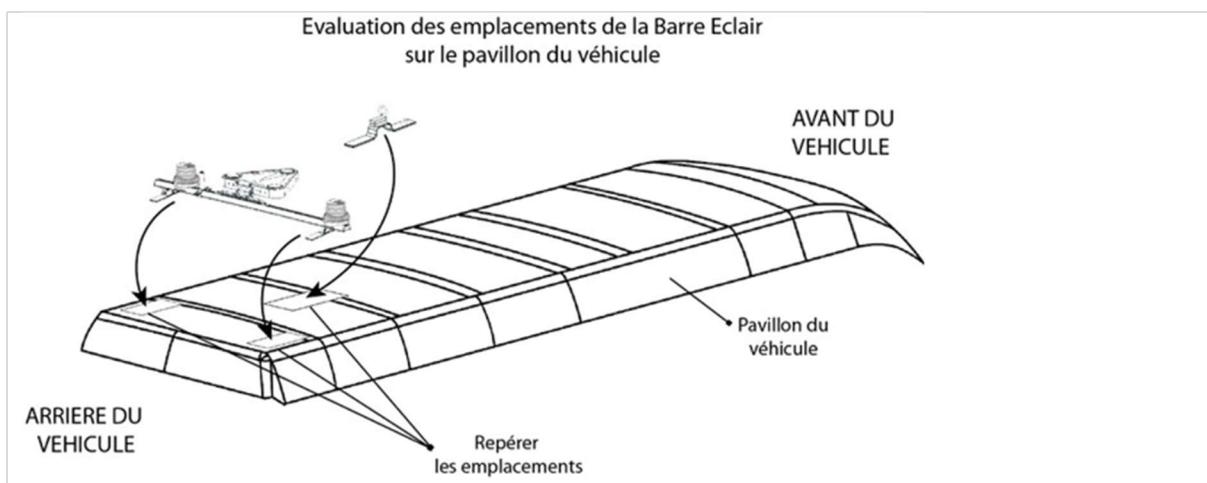


Découper et poser les bandes de joints de protection en caoutchouc en l'emboitant dans la rainure de la barre alu et ceux, entre chaque élément monté sur la barre

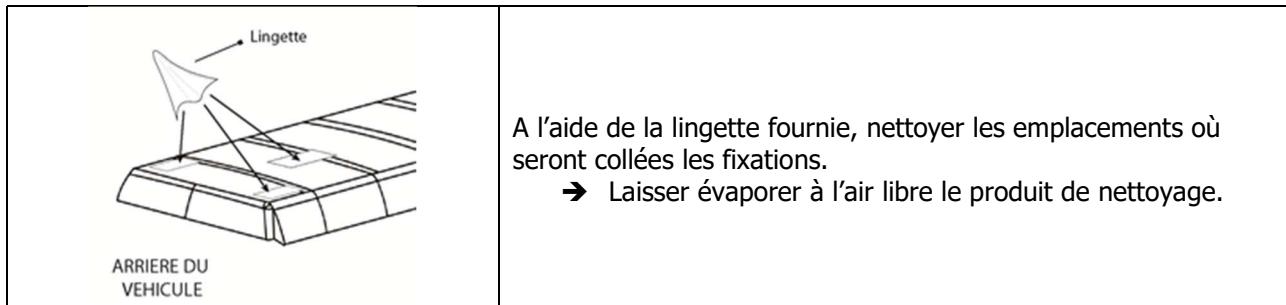
14. INSTALLATION SUR LE VEHICULE



14.1. POSITIONNEMENT



14.2. NETTOYAGE SURFACES



14.3. POSE PAR COLLAGE



ATTENTION :

La température d'application est supérieure à 10°C et se situe idéalement entre 21 et 38°C



ATTENTION :

Le galbe des patins doit épouser parfaitement la forme du pavillon afin d'assurer un collage efficace et durable. Si nécessaire, adapter le galbe des fixations au pavillon.



ATTENTION :

Desserrer les fixations de la barre afin de faciliter l'opération de collage. Une fois pré-collées, désolidariser les patins de la barre.

Appuyer fortement sur les fixations en exerçant une pression uniforme sur toute la longueur (rouleau de tapissier) SANS DEFORMER LE PAVILLON du véhicule. Une pression élevée améliore le contact de l'adhésif et donc la résistance de l'assemblage. (Une pression minimum de 1kg/cm² équivaut à 40 kg exercés sur toute la surface du patin)

Ne pas emprisonner de bulles d'air lors du collage.

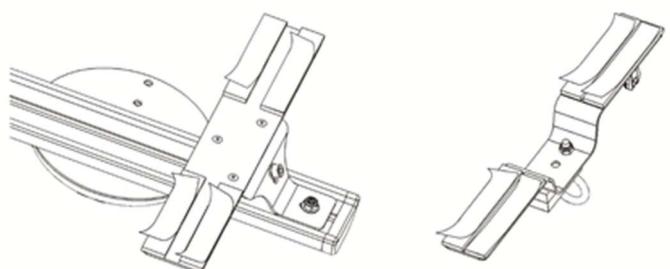
La résistance de l'assemblage adhésif n'est pas maximale juste après l'application mais s'accroît progressivement pour atteindre 50% d'efficacité après 20mn, 90% après 24h et 100% après 72h.

Aucune contrainte mécanique de doit s'appliquer sur les patins durant les premières heures succédant le collage.

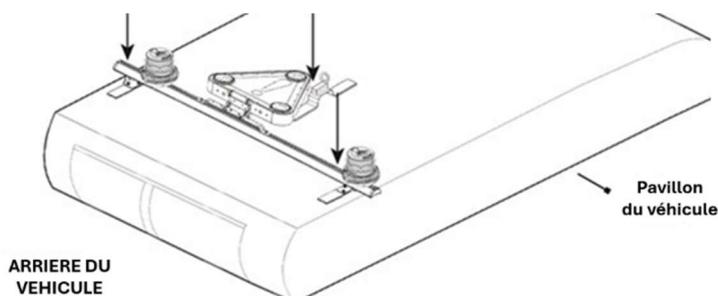
Poser des poids sur les fixations afin d'assurer une pression constante durant au moins 3 heures.

En aucun cas le triangle ne doit être désolidarisé de la barre et du 3^{em} point de fixation avant 72 heures

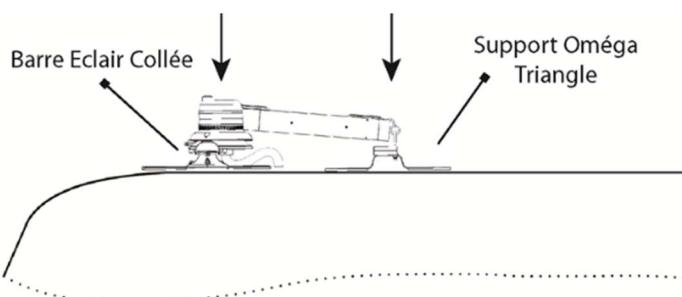
STANDBY NE PEUT ETRE TENU RESPONSABLE D'UNE MAUVAISE APPLICATION DES SUPPORTS A COLLER.



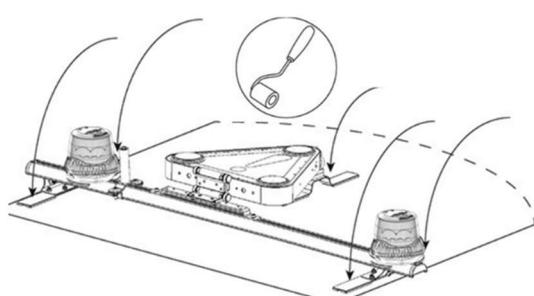
Retirer les pellicules de protection des adhésifs de fixation



Précoller les patins de fixation



Vue de coté du véhicule



Désolidariser la barre équipée en dévissant les patins de la barre de manière à laisser ceux-ci collés sur le pavillon.

Mettre en pression les surfaces de contact des patins à l'aide d'un rouleau à tapisserie (non fourni) et poser des poids sur ceux-ci afin de maintenir le collage en pression (cf avertissement ci-dessus)

→ LAISSER 3H MINIMUM EN PRESSION

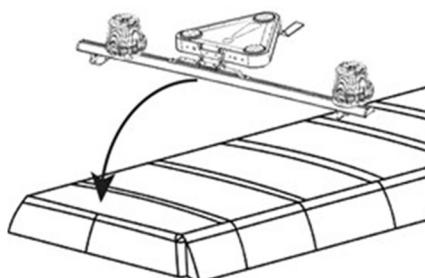
Remonter la barre sans le triangle

→ ATTENDRE 72H POUR POURSUIVRE LE MONTAGE

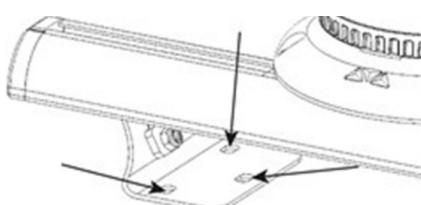
Remonter le triangle.

14.4. POSE PAR VISSAGE

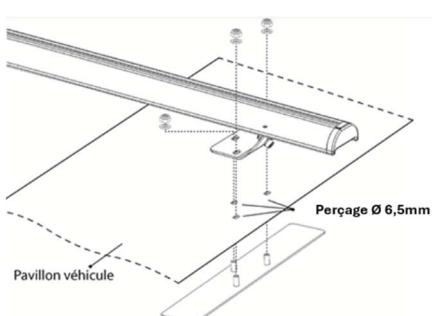
NB : Seules les 2 fixations principales de la barre sont concernées par cette possibilité. Le 3^{ème} point de fixation des triangles est à coller. Le 3^{ème} point est installé **impérativement** par collage.



Identifier l'emplacement de la barre sur l'arrière du pavillon du véhicule.



Après avoir nettoyé le pavillon, marquer les emplacements de perçage des points de fixation de la barre **en vérifiant préalablement** que les perçage ne toucheront pas de renforts de structure dans le véhicule.



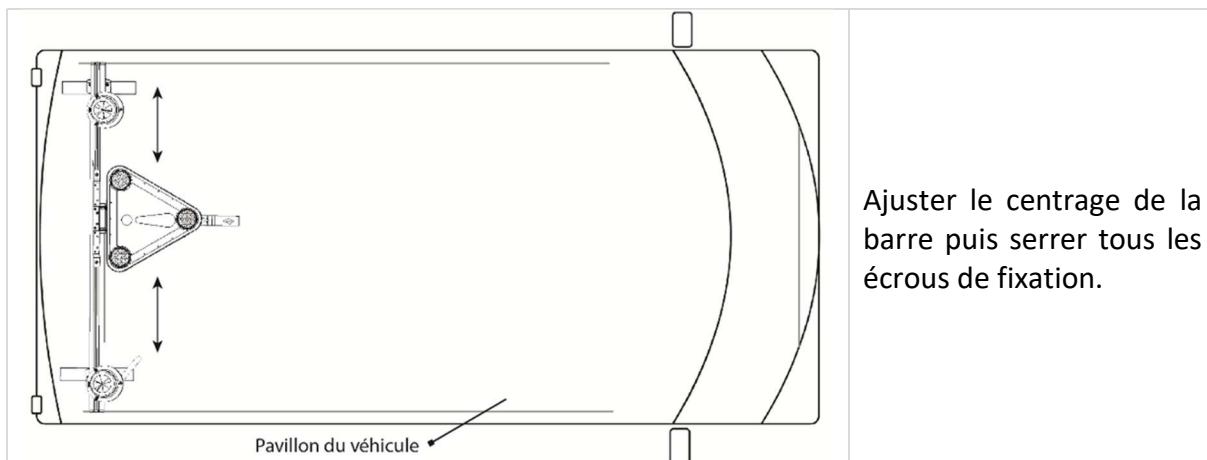
Percer et fixer la barre sur le pavillon.



ATTENTION :

Assurer la protection et l'étanchéité des passage de pavillon à l'aide de moyens & produits adaptés au matériau du pavillon.

15. AJUSTEMENT

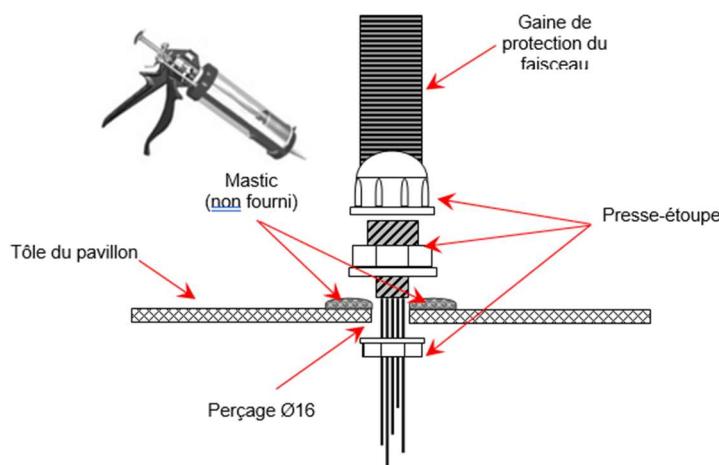


16. CABLAGE SUR VEHICULE

16.1. REGLES GENERALES

Ne connecter les fils qu'en fonction de la présence des options. Les fils inutilisés doivent être isolés à l'aide d'embouts isolants.

Adapter la longueur de la gaine jusqu'au trou du passe fil à l'aide d'un couteau d'électricien.



Appliquer du mastic de silicium entre le passe-fil et la tôle du pavillon de manière à assurer l'étanchéité entre l'intérieur et l'extérieur du véhicule.



Le cheminement du faisceau électrique doit s'effectuer de préférence dans les montants intérieurs du véhicule.

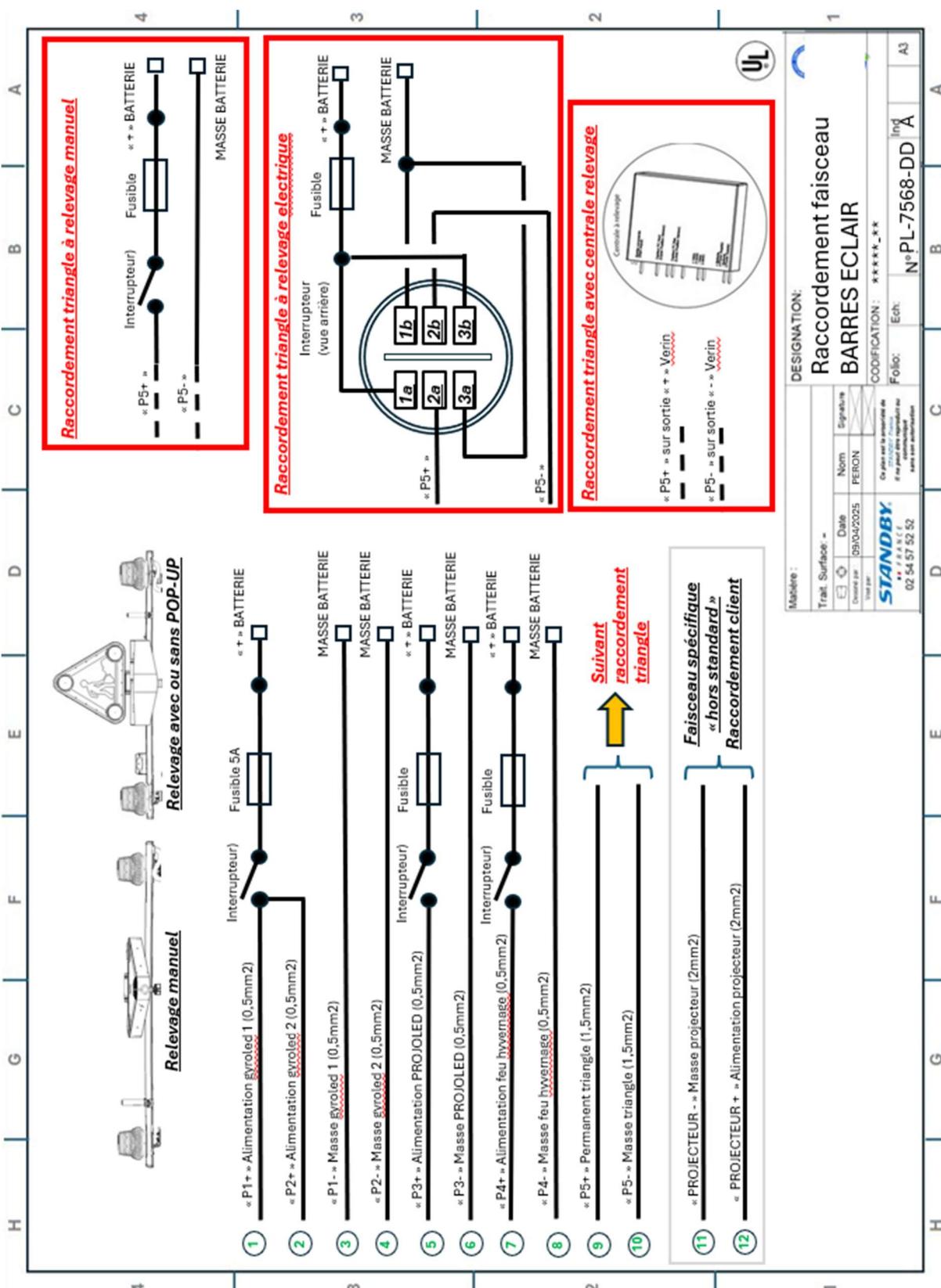
Le faisceau doit imprémativement être enrubanné ou protégé par une gaine afin de ne pas risquer de le blesser suite à des frottements sur des portions de carrosserie ou des arrêtes saillantes.



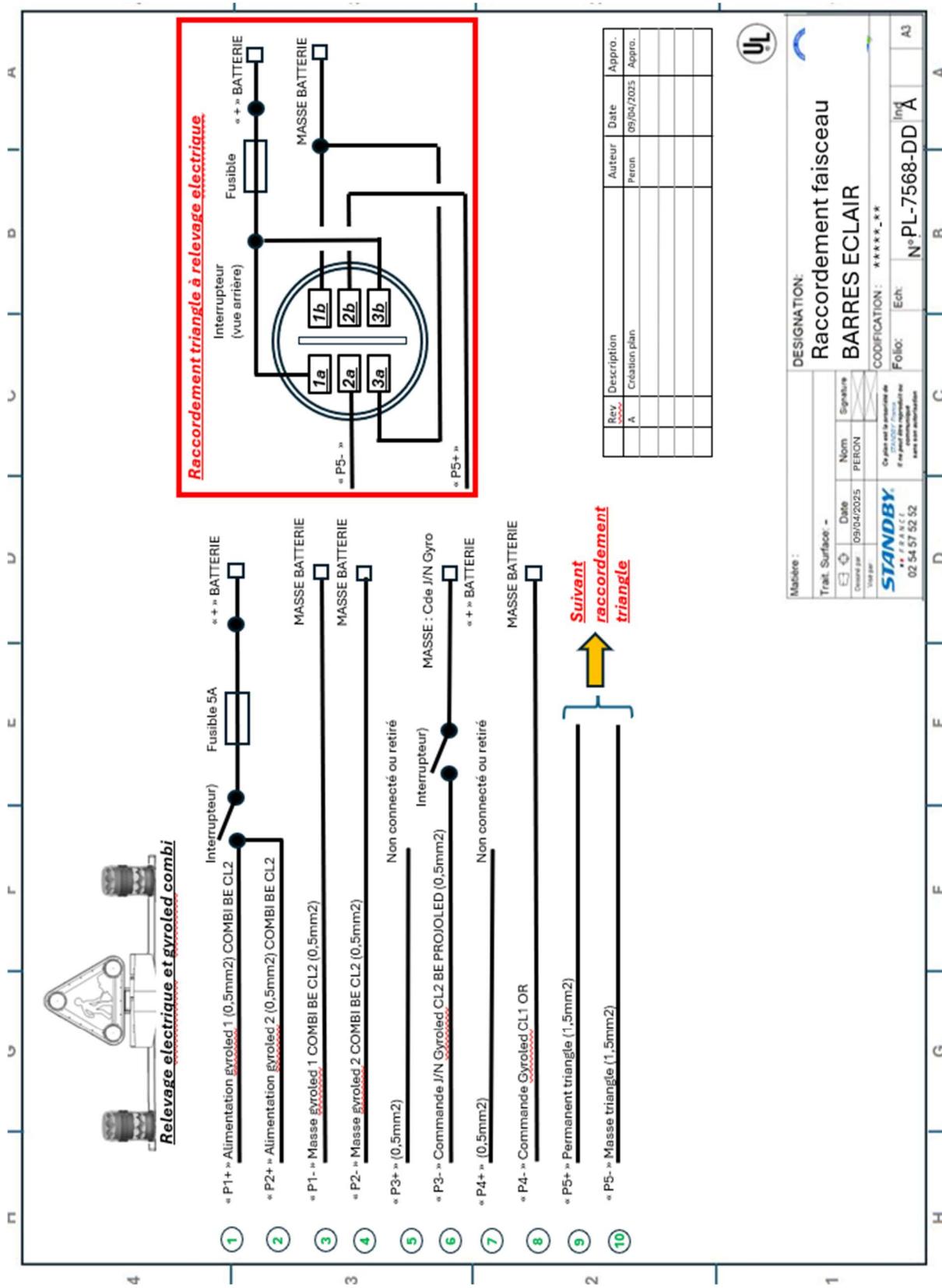
ATTENTION :

Ne pas câbler d'équipements équipés de feux halogène, la section des fils n'étant pas adaptée aux puissances de ces feux.

16.2. SCHEMA DE CABLAGE TRIANGLE RELEVAGE MANUEL OU ELECTRIQUE (HORS KOMBI)



16.3. SCHEMA DE CABLAGE TRIANGLE RELEVAGE MANUEL OU ELECTRIQUE (KOMBI)



17.COORDONNEES DU SUPPORT TECHNIQUE**SERVICE CLIENTS**

Pour toute information technique, le SERVICE CLIENTS STANDBY-FRANCE est à votre disposition :

- Site Internet : <https://standbygroup.com/fr> rubrique Support
- Email : support-fr@standbygroup.com
- Numéro de téléphone : +33 (0)2.54.702.702

Notre service est disponible du lundi au vendredi
de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi jusqu'à 16h)

Dans une stratégie d'amélioration permanente, nos collaborateurs sont à votre écoute quant à vos remarques concernant l'installation et de nos matériels.